



ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES MÉDIATEURS FAMILIAUX SOUS UNE APPROCHE PSYCHOLOGIQUE

Animée par **Gabrielle DOUIEB**
Janvier à décembre 2024

Conformément aux textes qui réglementent le métier des médiateurs familiaux, l'Analyse de la Pratique est obligatoire dans le cadre de l'exercice de la médiation familiale, mais aussi, pour la présentation des dossiers de demande de Validation des Acquis et de l'Expérience, qui permettra le maintien de ce métier. L'Analyse des Pratiques Professionnelles permet de renforcer et/ou de développer les acquis théoriques et d'éviter les risques de « dérapages » professionnels, d'alliance tout en actualisant ses connaissances théoriques.

Il s'agit d'une approche concrète permettant de conceptualiser sa pratique en interrogeant les actes professionnels qui peuvent être posés de manière plus empirique.

Ce travail prend ses fondements dans les principes déontologiques sur lesquels le médiateur familial construit sa pratique et, notamment : le non-jugement, le respect de chacun, la bienveillance, la confidentialité. Cette analyse des pratiques sera conduite par une psychologue clinicienne permettant un échange clinique et interdisciplinaire et un approfondissement de concepts théoriques, mais également d'une réflexivité sur sa pratique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le/la stagiaire aura acquis la compétence pour :

- Comprendre les difficultés liées à leur pratique, éviter les « jeux d'alliances », repérer et analyser comment s'opèrent les dysfonctionnements, l'utilisation du cadre et de l'espace de médiation par les personnes, par le médiateur.
- Approfondir ses connaissances théoriques et, notamment, les aspects psychologiques (développement de l'enfant, construction du couple, approche systémique).
- Prendre en compte la dimension institutionnelle et son impact sur le travail.
- Réfléchir sur ses ressentis, sur d'éventuelles résonances et comment arriver à prendre une distance « suffisamment bonne ».

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apport de situations prises en charge par le médiateur permettant un échange réflexif avec le groupe et avec le formateur, une analyse et un approfondissement de la technique et des arrière-plans théoriques.
- La confidentialité s'applique à tous, formateur inclus.
- L'exposé des situations se fera à partir d'une présentation orale et/ou avec un support.
- L'analyse des pratiques professionnelles est une articulation entre la mise à jour des savoirs théoriques et des savoir-faire professionnels.

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation de situations prises en charge par le médiateur permettant un échange réflexif avec le groupe et avec le formateur, une analyse et un approfondissement de la technique et des arrière-plans théoriques. La confidentialité s'applique à tous, formateur inclus.

Lors de chaque séance seront repris et approfondis :

- Actualisation des techniques, courants et théories utilisés dans le cadre de l'exercice des fonctions professionnelles.
- Approfondissement des techniques d'entretiens familiaux.
- Approfondissement de la réflexivité sur sa pratique.
- Approfondissement des approches psychologiques de l'enfant, du couple, du conflit.

08/11/2023

ÉLÉMENTS MATÉRIELS

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire.
- Support de cours au format numérique projeté sur écran.
- Accès à un padlet permettant de consulter et utiliser une banque de données.

FORMATEURS ET RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Cette session de formation est placée sous la responsabilité pédagogique de la LFSM et elle est animée par Gabrielle DOUÏEB, docteure en psychologie, psychologue clinicienne, formatrice, intervenante notamment auprès d'enfants ayant témoins ou victimes de violences intrafamiliales.

PUBLIC CIBLÉ

La formation est ouverte aux médiateurs en exercice depuis plus de trois années et titulaires du diplôme d'État familial.

Le groupe est composé de 6 à 8 participants. Les inscriptions seront retenues par ordre de réception des dossiers complets. Si ce nombre n'est pas atteint, la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

PRÉ-REQUIS

Justifier du Diplôme d'État de médiateur familial.

INSCRIPTIONS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée des dossiers complets, les inscriptions doivent arriver dans un délai de trois semaines avant le début de la formation au plus tard.

Le dossier d'inscription est disponible sur le site de la LFSM dans l'onglet « Votre formation en pratique »

Ou au sein de l'onglet inséré dans le Padlet « Votre formation en pratique » :

<https://padlet.com/Liguefsm/3wbfdas1rdm8npck>

DURÉE ET DATES

Cette session de formation est de six séances annuelles, selon les groupes, aux dates suivantes : mardi 13 février, mardi 2 avril, mardi 28 mai, mardi 17 septembre, mardi 5 novembre, mardi 17 décembre 2024. Les horaires sont fixés de 9.00 à 16.00 (6h) soit 36 heures annuelles. Au regard du contexte sanitaire, les séances pourront être organisées à distance.

LIEU

À Paris dans les locaux de la LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint-Lazare. RER : Auber.

COÛT

Le cout est de cette session de formation est de 120€ pour une journée de 6 heures soit 360€ annuelle. Cette session de formation peut faire l'objet d'une prise en charge employeur, qui peut solliciter un OPCO, ou d'une demande de prise en charge par un fond de formation pour les professionnels exerçant en secteur libéral.

Le coût s'entend TTC, la LFSM étant une association elle n'est pas assujettie à la TVA. Un acompte de 100€ doit être joint à la demande d'inscription.

ÉVALUATION & VALIDATION

Une convention de formation avec l'employeur ou le participant est adressée après retour de la fiche d'inscription.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi sera délivrée à l'issue de la session en regard des fiches d'émergence.

En amont et en aval de la session un questionnaire d'auto-évaluation. À la fin de chaque session une évaluation orale est effectuée par le formateur et permet d'ajuster le mode pédagogique. À l'issue de la session, une évaluation orale qualitative est effectuée, puis un questionnaire de satisfaction est remis à chaque participant. L'analyse de ces éléments permet aux formateurs d'ajuster leur mode d'intervention au plus près des attentes des participants.

La synthèse est adressée à chaque participant, au formateur et aux employeurs.

ACCESSIBILITÉ

La Ligue Française pour la Santé Mentale est soucieuse d'accueillir au mieux tous les publics et porte une attention particulière aux personnes en situation de handicap.

Si vous êtes concerné, prenez attache avec notre référente :

Mme Trécia BLAISE, lfsm@lfsm.fr ou 01 42 66 20 70

08/11/2023